

surtout depuis François premier, une institution régulière de la monarchie ; Montesquieu lui-même la croyait utile et profitable.

Les parlements de Province avaient la même organisation, les mêmes règles, la même tenue ou à peu près que celui de Paris. Ils ont été soumis aussi aux mêmes vicissitudes. Celui de Douai avait été créé d'abord sous le titre de Conseil souverain de Tournai, ceux de Metz, de Rouen, de Dijon, d'Aix en Provence, de Rennes en Bretagne se composaient de plusieurs chambres, avaient plusieurs présidents et un bon nombre de conseillers, et partageaient pour bien dire le gouvernement de leur Province avec le gouverneur nommé par le Roi.

Madame de Sévigné, dans ses lettres écrites de Bretagne, parle beaucoup du parlement de Rennes.

“ Le palais du Parlement, dit-elle, est le plus beau de France.

“ Les magistrats tiennent le haut du pavé ; c'est en leur honneur que les prédicateurs s'évertuent et les jeunes bretonnes ne rêvent point de plus belle union que dans une famille de magistrature.” “ Elle a refusé des présidents à mortier ” ; c'est tout dire !

“ Le parlement est-il exilé de Rennes, on entend ‘ les pleurs et les cris de Rennes en voyant sortir son cher Parlement.’ Revient-il, toute la ville est dans les cris et les feux de joie.”

“ Bien plus, dans une circonstance où la Cour avait exilé à Vannes ce fier Parlement, ‘ afin de le faire consentir pour se racheter qu'on bâtit une citadelle à Rennes, et où cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite qu'on ne voulait,’ nous voyons la ville de Rennes offrir 500,000 francs pour rentrer en possession du Parlement, qui fut réintégré après avoir de son côté versé 500,000 francs (1).” C'est ainsi que le grand Roi s'y prenait pour remplir son trésor auquel sa magnificence et ses guerres faisaient de si larges et de si profondes saignées.

(1) *Madame de Sévigné en Bretagne*, par M. Léon de La Brière.